

Vous êtes allocataire du RSA, vous avez exprimé une difficulté de santé et/ou le souhait d'accéder à un mieux-être.

Orienté-es par votre référent-e unique ou à l'issue d'un module d'orientation santé, notre équipe mobile santé bien-être peut vous accompagner dans le cadre de l'action Parcours Santé Mieux-être.

Contactez-nous !

Infirmier-es référent-es

Justine ZECCA - *Montpelliérain*
06.07.71.31.00 - justine.zecca@codes34.org

Thomas FONTANEL - *Bassin de Thau*
06.75.20.13.13 - thomas.fontanel@codes34.org

Hélène VASSEUR - *Béziers, Agde, Pézenas*
06.75.20.13.34 - helene.vasseur@codes34.org

Réjane YVOL - *Psychologue*
06.75.20.10.20 - rejane.yvol@code34.org

Etienne DE OLIVEIRA - *Psychologue*
06.07.71.31.45 - etienne.de-oliveira@codes34.org

Noémie PRUNIERES - *Educatrice spécialisée*
06.20.91.36.28 - noemie.prunieres@codes34.org

www.codes34.org

ÉMOTION
DOULEUR
EMPATHIE
NON-JUGEMENT
ALCOOL
SANTÉ MENTALE
PRÉCARITÉ
ÉCOUTE
HANDICAP
CONFIDENTIEL
STRESS
ADDICTION
BIEN-ÊTRE
SITUATIONS COMPLIQUÉES
CONFIANCE EN SOI
CONFLIT
MALADIE CHRONIQUE
BESOIN D'EN PARLER

ÉQUIPE MOBILE SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Une prise en charge globale
vers la voie du mieux-être

SUIVI INDIVIDUEL

Le suivi se déroule en 3 étapes

1- Bilan Flash / 6 à 8 semaines

3 à 5 entretiens, avec infirmier-e, éducatrice spécialisée et psychologue

- > Identifier les besoins, attentes et capacités
- > Ouvrir et maintenir les droits santé
- > Découvrir l'offre d'insertion / santé

Bilan de la 1ère étape avec l'équipe pluridisciplinaire

2- Suivi santé mieux-être / 1 an renouvelable une fois

Entretiens individuel 1 à 2 fois par mois avec infirmier-e, éducatrice spécialisée et psychologue en fonction du projet du bénéficiaire

- > Elaborer un programme de soin et de bien-être, de restauration et/ou de consolidation du lien social
- > Orienter vers des structures adaptées : sanitaires, médico sociales, culturelles, sportives...
- > Mettre en perspective un projet socioprofessionnel adapté autour des capacités et des potentialités de la personne

Bilan mi et fin de parcours

3- Veille santé / 12 mois

Relais du suivi individualisé

- > Orienter vers une autre action d'insertion/projet avec un relais progressif
- > Réaliser le bilan sur le parcours et valoriser les avancées
- > Permettre le maintien des droits

Tout au long du suivi de la personne, sa situation sera présentée à l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire lors de réunions cliniques, afin d'enrichir son parcours.



NOS ACTIONS



ATELIERS COLLECTIF

En fonction des besoins identifiés avec la personne

Avec des structures du secteur

Lieux ressources, maison pour tous, associations locales ...

Organisés par le CODES 34

- > Renforcement des compétences psychosociales
- > Prévention des addictions
- > Santé globale / santé mentale
- > Enjeux de santé environnement



Secteurs d'intervention

